



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 12 AU 18 MAI 2020

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

	MARDI 12	MERCREDI 13	JEUDI 14	VENDREDI 15	SAMEDI 16	DIMANCHE 17	LUNDI 18
SOUPE 0,90€	Soupe de Légumes Verts	Soupe aux Fèves	Velouté de Légumes	Bouillon de Légumes Vermicelle	Velouté d'Asperges	Bouillon de Volaille Tapioca	Soupe à l'Oignon
ENTRÉE	Salade de Riz à la Niçoise ou Cervelas Vinaigrette	Céleri aux Noix ou Terrine du Pêcheur	Aspic de Poisson ou Clafoutis Courgettes/Chèvre	Pamlemousse Rose ou Jambon Persillé	Salade de Pommes de Terre ou Salade Composée	Macédoine de Légumes ou Salami	Salade d'Haricots Blancs ou Maquereau au vin Blanc
PLAT OU PLAT UNIQUE	Joue de Bœuf Confité ou Filet Poisson Meunière	Sauté d'Agneau au Curry ou Boudin Blanc Grillé sauce au Porto	Coquelet Rôti ou Rissollette de Veau	Brochette de Poisson Pané ou Quenelles sauce Nantua	Emincé de Poule Sauce Suprême ou Tomate Farcie	Filet de Hoki sauce Dieppoise ou Filet Mignon Sauce Madère	Sauté D'Agneau aux Epices ou Sauté de Canard
LÉGUME	Purée de Légumes et Pommes de Terre ou Carottes Persillade	Flageolets ou Pommes de Terre Rissolées	Haricots Beurres ou Nouilles au Beurre	Ebly à la Tomate ou Ratatouille	Riz Pilaf ou Champignons Persillés	Semoule au Beurre ou Jardinère de Légumes	Fenouil Braisé ou Pommes de Terre Vapeur
FROMAGE	Bûche Mélange ou Petits Suisses	Emmental ou Fromage aux Herbes	Fromage du Jour ou Saint Nectaire	Coulommiers ou Mimolette	Cancoillotte ou Gouda	Bleu ou Fromage Blanc	Tomme Grise ou Carré Frais
DESSERT	Pâtisserie du Jour ou Cocktail de Fruits	Crème au Caramel ou Fromage Frais Fruité	Fruit de Saison ou Flan Vanille	Abricots au Sirop ou Gaufres au Sucre	Fruit de Saison ou Pain Perdu Brioché	Mousse Nougat ou Tarte aux Pommes	Compote ou Fruit de Saison
PAIN 0,54€							

En cas d'Absence, prévenir le plus rapidement possible au 03.85.72.28.67 ou 06.21.73.79.08 ou ADMR au 03.85.21.92.73

Nous rappelons que les repas commandés seront facturés en cas d'absence non justifiée **AU MOINS 48 HEURES A L'AVANCE** (sauf hospitalisation d'urgence)

ATTENTION: une glacière équipée de pains de glaces doit OBLIGATOIREMENT être prévue en cas d'absence au moment de l'heure de passage.

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.

En cas d'absence de cette glacière, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés.